



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert

accélère la
transition
écologique dans
les territoires :
découvrez les
premiers lauréats
en région

**Bourgogne -
Franche-Comté**



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*



PROJET PHARE

Bourgogne - Franche-comté



Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Le projet

La rénovation énergétique du COSEC est une opération inscrite au CRTE du Val-de-Saône et portée par la commune de Charnay-lès-Mâcon, 7 742 habitants, située au sud du département de Saône-et-Loire.

Cette commune, dont la maire est également présidente du PETR du Mâconnais-Sud-Bourgogne, est engagée depuis plusieurs années dans le renforcement de ses actions en faveur de la transition écologique.

Elle a notamment bénéficié de subventions France Relance pour la rénovation énergétique de ses écoles, en 2021 (subvention d'un montant de 1 675 476 €).

Le COSEC, salle multisports d'une capacité d'environ 900 places assises, utilisé par des associations et des écoles, est le bâtiment le plus énergivore de la commune, ce qui

explique l'urgence et l'importance de ce projet. Le rayonnement supra-communal de ce complexe renforce l'intérêt du projet : il abrite une équipe de basket féminine professionnelle, une vingtaine d'équipes amateurs venus de toute l'agglomération mâonnaise, et un centre de formation basket féminin.

L'engagement de la première dépense est prévu pour le mois de mai 2023. Les travaux débuteront à l'été 2023 et devraient être terminés en 2024.

La commune souhaite, par le biais de cette opération d'investissement, soutenir l'emploi local, en s'appuyant sur les ressources biosourcées du territoire et les filières locales du bâtiment et de la construction.



La commune de Charnay-lès-Mâcon s'est engagée depuis 2020 dans un vaste programme de rénovation de ses principaux équipements publics. C'est ainsi que la municipalité a procédé en 2021 à la rénovation énergétique de ses trois écoles et de la totalité de l'éclairage public. Ces réalisations, aujourd'hui achevées, contribuent à l'effort collectif de réduction de la consommation énergétique, dans un contexte international tendu, et participent à la transition écologique du territoire. Nous constatons d'ores et déjà l'impact de ces investissements sur nos dépenses de fonctionnement. La volonté municipale est de poursuivre la priorisation de ses investissements sur la rénovation énergétique. Cependant, la seule capacité d'autofinancement de la commune ne permettrait pas d'engager leur réalisation sans la mobilisation de cofinancements. C'est pourquoi la commune a sollicité le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires, le Fonds vert, qui constituera le levier essentiel du financement ».



Christine ROBIN,
maire de Charnay-lès-Mâcon

Les chiffres clés*

Bourgogne - Franche-comté



385

Le nombre
de dossiers déposés

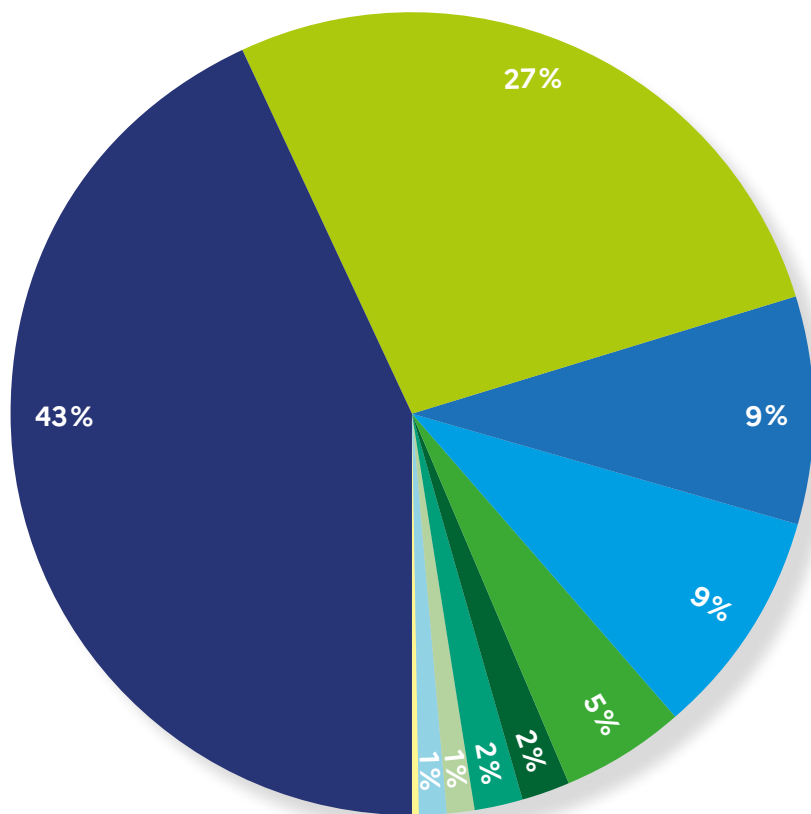


97,7 M€

Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



- Rénovation bâtiment (43%)
- Éclairage public (27%)
- Renaturation (9%)
- Friche - Recyclage foncier (9%)
- Biodiversité (5%)
- Inondations (2%)
- Covoiturage (2%)
- Prévention des risques incendie (1%)
- Collecte des bio déchets (1%)
- Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) (1 dossier)

* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023

Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte d'Or	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Syndicat départemental d'énergie (SICECO)	Réhabilitation de logements communaux	363 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	25 - Doubs	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Besançon	Rénovation de l'école élémentaire Viotte	704 351 €
Bourgogne-Franche-Comté	70 - Haute-Saône	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Communauté de communes du Pays de Lure	Rénovation et restructuration de l'hôtel communautaire	508 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	39 - Jura	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Dole	Rénovation énergétique de l'école Beauregard	930 514 €
Bourgogne-Franche-Comté	58 - Nièvre	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Moulins-Engilbert	Rénovation énergétique de la Maison des internes de Moulins-Engilbert	118 461 €
Bourgogne-Franche-Comté	71 - Saône-et-Loire	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Charnay-les-Mâcon	Rénovation énergétique du COSEC (complexe sportif évolutif couvert)	544 369 €
Bourgogne-Franche-Comté	89 - Yonne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Joigny	Rénovation énergétique du Groupe scolaire St-Exupéry	500 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	90 - Territoire de Belfort	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de La Chapelle-sous-Rougemont	Réhabilitation du bâtiment mairie-école - création de logements communaux	96 085 €
Bourgogne-Franche-Comté	90 - Territoire de Belfort	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune de Beaucourt	Rénovation thermique du gymnase Vernier	452 134 €



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*
